



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

URGENCE

En cas d'accident, le club s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant les numéros de téléphone suivants (pensez à nous signaler tout changement en cours de saison)

N° du domicile :

Nom du père, portable et N° de travail :

Nom de la mère, portable et N° de travail :

Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'urgence, un archer accidenté ou malade sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers le centre médical le mieux adapté.

La famille sera immédiatement avertie par nos soins.

Un archer mineur ne peut sortir du centre médical qu'accompagné de sa famille.

Valable uniquement pour la saison en cours

PRECAUTIONS

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance du club (allergies, traitement en cours, précautions particulières, etc.)

-
-
-
-

DROIT A L'IMAGE

Autorisation de prise et de diffusion de photographie(s)

- La prise d'une ou plusieurs photographie(s) représentant le (la) archer(e)
- La diffusion et la publication d'une ou plusieurs photos où apparaît l'archer(e) dans le cadre des activités liées au tir à l'arc quel que soit le support.

OUI

NON (rayez la mention inutile)